

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
PARAISANT  
Tous les VENDREDIS

# Le Clairon

PUBLIÉ PAR  
L'Imprimerie Yamaska  
INCORPORÉE.

## Les tracasseries personnelles se continuent

Un comité de la Chambre de Commerce a rencontré, il y a deux semaines, les propriétaires de journaux de la ville leur demandant de ne plus publier dans leurs colonnes d'articles de polémique personnelle.

Depuis que le *Courrier* est passé aux mains de ses nouveaux propriétaires, ce journal a publié colonnes sur colonnes des articles attaquant personnellement non seulement notre directeur, mais tous les hommes publics qui lui sont sympathiques.

C'est ainsi que l'on a vu des hommes de bonne volonté n'ayant pas l'entraînement voulu pour se défendre dans les journaux, être ridiculisés de la plus ignoble façon dans le journal de notre nouveau député.

Nous n'avons pas voulu répondre à ces attaques grossières et de mal appris. Nous savions que les gens sérieux les déploraient, et que ceux qui en étaient l'objet les méprisaient.

La démarche des officiers de la Chambre de Commerce ne nous a pas surpris, mais nous savions bien qu'elle serait absolument inutile.

Le directeur du *Courrier* avait promis de se conformer à cette demande, et il aurait même déclaré que si cela lui avait été possible il aurait cessé dès son avant-dernier numéro la publication des témoignages dans l'affaire Bouchard-Bégin. La semaine dernière, le *Courrier* contenait encore des dépositions prises dans la même cause, dépositions qui ne sont publiées que dans le but de soulever les préjugés religieux contre M. Bouchard.

Le dernier numéro contenait en plus un article attaquant M. Bouchard parce qu'il aurait commis le crime pendable de se rendre à une demande des propriétaires de la nouvelle compagnie de coton le priant d'enregistrer les noms des personnes désirant prendre de l'emploi à l'ouverture de la manufacture.

En quoi le fait d'inviter les personnes à venir donner des informations au bureau de M. Bouchard peut-il concerner les affaires publiques? Quel mal cela peut-il faire à l'administration municipale? En vertu de quel principe peut-on exiger de M. Bouchard, parce qu'il est maire, de ne plus rendre service personnellement aux manufacturiers qui viennent s'établir à Saint-Hyacinthe et aux ouvriers qui désirent trouver de l'emploi?

Il y a cependant dans toute cette affaire un rapprochement qu'il n'est pas mal de faire.

À la dernière assemblée générale de la Chambre de Commerce, qui eut lieu le mardi précédant la publication de l'article en question, M. Hormisdas Langevin, un des grands amis de M. Boisseau, a pris à parti M. Bouchard parce qu'il avait publié dans son journal une annonce dans laquelle, d'après M. Langevin, il était dit que toute personne désirant avoir de l'emploi à la Manhasset, devra se présenter chez M. Bouchard. M. Bouchard lui a répondu que s'il avait compris cela, c'était tout simplement parce qu'il avait mal lu, et pour preuve nous référons nos lecteurs à la même annonce que nous publions encore dans ce numéro.

N'est-ce pas une étrange coïncidence de voir, dans la même semaine, se produire cette attaque de M. Langevin à la Chambre de Commerce et s'écrire cet article de M. Boisseau?

Veut-on faire servir la Chambre de Commerce comme une anti-chambre politique, car en quoi cela peut-il affecter le commerce de la ville de Saint-Hyacinthe que M. Bouchard consente à ouvrir gratuitement un bureau de placement? En quoi cela peut-il nuire à l'industrie que M. Bouchard prenne sur une liste les noms des ouvriers qui désirent obtenir de l'emploi à la nouvelle manufacture de coton?

Il nous semble que la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe n'a pas été instituée pour tracasser les hommes publics de notre ville dans leurs affaires personnelles, continuant par là l'oeuvre malsaine qui se poursuit depuis deux ans au delà dans le *Courrier* de Saint-Hyacinthe.

Et le fait que M. Armand Boisseau, se mettant à l'unisson avec M. Hormisdas Langevin, se fait dans son journal l'écho de son ami pour se plaindre de ce que M. Bouchard se permet de rendre service aux ouvriers sans l'avoir consulté, semble indiquer que certaines personnes veulent se servir de la Chambre de Commerce pour servir leurs idées politiques. Espérons que le bureau de direction verra à faire cesser ces abus.

S'il ne peut pas réussir à empêcher M. Boisseau de continuer ses campagnes d'attaques personnelles dans son journal, ce corps pourra certainement empêcher ses acolytes de se servir de la Chambre de

Commerce pour poursuivre ces campagnes disgracieuses au sein même de cette association, qui rendra des services considérables à la population de Saint-Hyacinthe en limitant son activité à sa véritable sphère d'action.

## CE QUI S'IMPOSE

Le gouvernement unioniste, tel que présentement constitué, n'est plus celui qui a été maintenu au pouvoir aux élections générales de 1917, et il n'est personne qui oserait prétendre qu'à l'heure actuelle, il représente le pays.

Les élections partielles ont démontré surabondamment par leur résultat qu'il a complètement perdu la confiance du public et que sa disparition rendrait un service réel au pays, d'autant qu'elle lui permettrait d'avoir à la direction des affaires ses véritables représentants.

Certains ministres du cabinet Borden cherchent à excuser leur situation irrégulière en déclarant que le parti libéral n'a pas non plus pris des forces depuis les élections générales. Mais une telle prétention est absurde, et les faits la contredisent de toute façon.

Il est vrai que des libéraux, en petit nombre, ont cessé de l'être, mais combien d'autres, en retour, qui ne l'étaient pas et qui le sont devenus!

Il est à remarquer, tout d'abord, que les élections de 1917 ont eu lieu dans des circonstances exceptionnelles et que, notamment en ce qui concerne les autres provinces, elles, n'ont aucunement marqué la puissance que le parti pouvait avoir.

À la vérité, tous les premiers ministres provinciaux qui appuyèrent le gouvernement unioniste aux élections générales étaient à la convention libérale de l'été dernier et sont maintenant des partisans de l'hon. Mackenzie King.

D'un autre côté, M. Hearst, le premier ministre tory d'Ontario, qui donna son appui au gouvernement unioniste, a subi depuis une défaite écrasante.

C'est un fait que partout les libéraux qui votèrent en faveur du gouvernement unioniste en 1917 n'attendent que l'occasion de le renverser.

Ce même gouvernement, d'ailleurs, a été condamné sans équivoque par des associations conservatrices de Toronto et d'autres villes, ainsi que par des organes conservateurs. Des chefs conservateurs comme "Bob" Rogers font une croisade contre lui et d'autres ne veulent plus avoir aucune relation avec le cabinet actuel.

Un gouvernement qui, dans trois provinces, ne peut pas trouver un seul homme influent pour partager sa fortune ne représente certainement pas l'opinion populaire. Abandonné de tous, même de ses partisans, la seule chose qu'il lui reste à faire dans les circonstances est de démissionner. S'il se refuse à partir, le peuple l'y forcera, et avant longtemps.

(Le Canada)

## CHAMBRE DE COMMERCE

Assemblée des Directeurs de la Chambre de Commerce tenue le 13 avril, à 8 hrs du soir, au No. 159 rue Girouard.

Sont présents: M. W. Girouard, président, MM. F. Philie, M. David, O. Pothier, H. Raymond, J.-A. Godard, J. Laframboise Sr, P. Richer, J. Laframboise Jr, E.-S. Fee.

Sur proposition de M. F. Philie, secondé par M. J.-A. Godard, les minutes de la dernière assemblée sont adoptées telles que lues.

Puis le secrétaire fait connaître à la Chambre que sept nouveaux candidats ont demandé leur admission: MM. Dr J.-E. Collette et F. Chartrand, présentés par M. J.-A. Godard, M. A.-S. Comeau, présenté par le secrétaire, M. L.-E. Charron, présenté par M. Max, David, M. Thos. Hébert, présenté par M. P. Richer, M. C.-J.-O. Picard, présenté par M. F. Philie, M. J.-C. Rouleau, présenté par M. le président de la Chambre.

Tous ces messieurs sont élus membres de la Chambre de Commerce sur proposition de M. H. Raymond, secondé par M. J. Laframboise Sr. Et le nombre des membres atteint alors le chiffre de 180.

Le secrétaire donne ensuite lecture du règlement No 292 de la Cité de Saint-Hyacinthe autorisant un emprunt pour la construction de logements ouvriers en vertu de la loi 9 Geo. V, chapitre 10, dont il a reçu copie du greffier. Il porte ensuite à la connaissance de la Chambre la résolution du Conseil municipal, lors de sa séance du 7 avril 1920, nommant une commission permanente de cinq membres pour surveiller les constructions des logements ouvriers et faire rap-

port au Conseil. Cette commission est ainsi composée: MM. T.-D. Bouchard, maire, P.-A. Lefebvre, échevin, Alphonse Benoit, échevin et membre de l'Union Internationale, René Morin, membre de la Chambre de Commerce, et Isidore Messier, membre de l'Union Nationale Catholique.

Le secrétaire donne également lecture d'une lettre du député de Saint-Hyacinthe en réponse à celle de la Chambre lui demandant de hâter dans la mesure du possible, l'établissement d'un bureau de placement. Dans cette lettre le député nous annonce qu'il a fait nommer monsieur Hector Monette gérant de ce bureau qui doit s'ouvrir sous peu.

Au sujet de la route St-Hyacinthe-Montréal, monsieur le député dans la même lettre, donne le résultat de la votation qui a eu lieu à Saint-Damase, lundi dernier, à l'effet de savoir si la majorité des contribuables de cette paroisse était en faveur de la route nationale: 90 ont voté pour et 14 contre, donnant une majorité de 76 voix en faveur de la route nationale à Saint-Damase. Cette nouvelle a été reçue aux applaudissements de la Chambre.

Cette route nationale passera alors par les paroisses suivantes: St-Hyacinthe, St-Damase, Rougemont, Marieville, Chambly, Montréal.

Et le député, qui a rencontré dernièrement à Montréal l'Honorable Ministre de la Voirie, déclare à la Chambre que ce dernier l'a assuré que les travaux commenceront sans retard, et que du château d'eau de St-Hyacinthe à la fourche conduisant au grand rang, et à la route de la rivière, le chemin sera fait en béton.

Une autre bonne nouvelle que la Chambre a été heureuse aussi d'apprendre de la part de monsieur le député, c'est celle de la construction du chemin de St-Hyacinthe à St-Thomas d'Aquin qui doit commencer sous peu.

Enfin, les bonnes routes s'en viennent: Honneur à tous ceux qui ont mis la main à la pâte.

Sur proposition de M. H. Raymond, la Chambre décide unanimement de commissionner M. E. S. Fee, président du Comité de Transport et Chemins de fer, de se mettre en communication avec les autorités de la Québec, Montreal et Southern Railway leur demandant de donner plus de temps aux voyageurs qui viennent par cette ligne à St-Hyacinthe. Actuellement ces voyageurs n'ont qu'une heure à leur disposition, ce qui n'est certes pas suffisant, surtout pour les hommes d'affaires. M. Fee fera rapport à la prochaine assemblée.

À l'unanimité de la chambre, il a été décidé que le lunch-causerie annoncé par le président lors de l'assemblée générale des membres le 6 courant, aura lieu le 28 avril, à 7.30 hres du soir, à l'Hôtel Ottawa. M. Charles Holmes, gérant de l'agence de Publicité Canadienne, de Montréal, sera le conférencier de circonstance. Et la Chambre compte que tous les membres se feront un devoir d'assister à ce lunch. Le prix du billet sera d'un dollar.

Puis M. J. A. Godard est unanimement nommé organisateur de ce lunch-causerie.

M. P. Richer attire ensuite l'attention de la Chambre sur les automobilistes trop forts en "speed" surtout sur le boulevard Girouard, faisant remarquer avec raison le grave danger auquel se trouvent exposés les enfants surtout de cette partie de la ville. Cette question est remise à la prochaine assemblée.

Pour ce qui est du chemin du Village St-Joseph, à partir du pont jusqu'à la gare du C. P. R., la Chambre a chargé le comité des bonnes routes d'aller rencontrer le propriétaire M. Cornot afin d'aviser au meilleur moyen de mettre ce chemin dans un état convenable et qui fasse meilleur impression sur les voyageurs qui passent par cet endroit pour venir nous visiter.

Avant de clore l'assemblée, Monsieur le Président a soumis à l'étude de la Chambre deux questions assez importantes pour le bien et le développement de notre ville: un service d'autobus chez nous, et la création d'un comité d'embellissement pour présider à l'expansion que la ville est appelée à prendre.

Et l'assemblée est levée.

### LES BONS CHEMINS

La paroisse de St-Damase a enfin décidé de se mettre à la mode et d'avoir des bons chemins. On sait que dans cette paroisse comme dans plusieurs autres la nécessité se faisait plus que sentir de prendre une décision dans le sens de l'amélioration des chemins: un grand nombre de paroissiens favorisait cette excellente politique; un grand nombre aussi s'y opposait. Le résultat d'un vote pris récemment à ce sujet a donné gain de cause à ceux qui préconisaient la politique des bons chemins. C'est heureux pour la paroisse de St-Damase, et il est à souhaiter que toutes les paroisses du comté de Saint-

Hyacinthe adoptent la même politique.

### FEU Mlle E. BIRTZ

Une vieille institutrice qui a enseigné pendant quarante ans à St-Hyacinthe, vient de mourir au couvent des Dames de la Providence, à Laprairie, à l'âge de 87 ans: Mlle Elmire Birtz. Son corps a été transporté à St-Hyacinthe où un grand nombre d'anciens élèves se sont fait un devoir d'aller lui rendre leurs derniers hommages.

La défunte ne laisse qu'une soeur, Mme Veuve E. Lecours, de cette ville, et un frère, C. Birtz, vivant aux Etats-Unis.

SOUTHERN

## ON SE PASSE DE FOURNAISE

Employée comme auxiliaire, la chaufferette électrique permet d'éteindre la fournaise plus à bonne heure, les chambres n'ayant souvent besoin que d'être réchauffées le matin et le soir.

Cette chaufferette se transporte dans la chambre où elle est requise. Elle est indispensable dans la nursery ou dans la chambre de bain.

Elle donne rapidement un volume d'air chaud qui reconforte et protège contre les courants d'air.

Existe en plusieurs modèles.

DEMANDEZ DE PLUS AMPLES  
RENSEIGNEMENTS

CANADA

# AUTOMOBILISTES! ET AU PUBLIC

Nous venons justement d'ouvrir aux Nos 38-40, Mondor (Garage Fortin), un atelier de

## SOUDURE OXYGENE

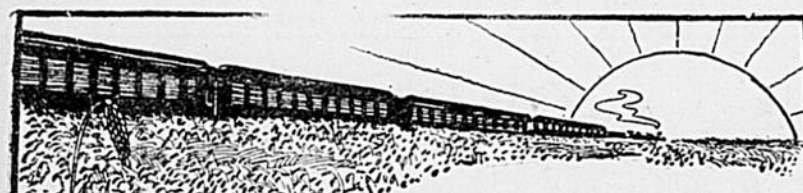
Nous garantissons pleine et entière satisfaction sur réparations de fer, acier, fonte, cuivre, aluminium, fonte maléable, décarbonnage de moteurs d'automobiles, etc.

Notre ouvrage est fait par un expert. Une visite est sollicitée.

St-Hyacinthe Welding Mfg,

38-40 rue MONDOR.

Tel. 56.



### La Route pour L'Ouest

WINNIPEG  
BRANDON  
REGINA  
SASKATOON



CALGARY  
EDMONTON  
VANCOUVER  
VICTORIA

CONVOIS TRANSCONTINENTAUX MODELES AVEC NOUVEAUX  
WAGONS-LITS EN ACIER POUR LES TOURISTES

Départ d'OTTAWA (Gare Centrale) 5.45 du soir  
Dim., Lun., Mer., Ven., par voie de Capreol  
Départ de TORONTO (Gare Union) 9.15 du soir  
Tous les Jours

Billets et renseignements complets chez l'agent du Chemin de fer National du Canada, le plus rapproché, ou au bureau général des voyageurs à Montréal, P.Q.

Les Bureaux Industriels de Toronto et de Winnipeg donneront à quiconque les demandera tous les détails au sujet des terres de l'Ouest canadien disponibles pour la culture et autres fins.

**Chemin de fer National du Canada**

9a-30a

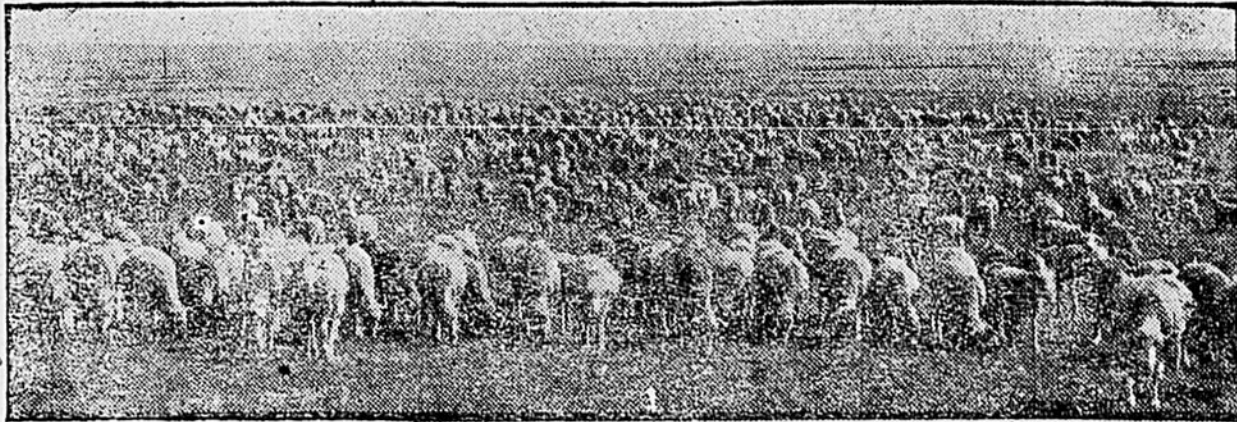
Annoncez dans  
**"LE CLAIRON"**  
LE MEILLEUR MEDIUM DE PUBLICITE DANS LA REGION

ANNONCEZ DANS NOTRE JOURNAL  
ET VOUS Y TROUVEREZ UN GRAND  
PROFIT. DE PLUS, VOUS AUREZ  
AIDÉ À LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS  
DE NOTRE VILLE ET DES ENVIRONS.

173 Boulevard Girouard, St-Hyacinthe Qué.  
TELEPHONE 143

## LES MOUTONS AU CANADA

Origine de cette industrie au Canada—L'Irrigation dans l'Alberta.—Pourquoi on devrait faire l'élevage des moutons.



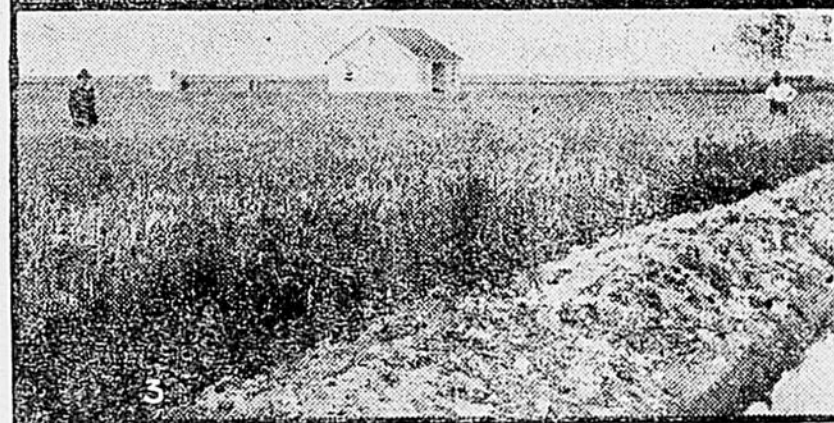
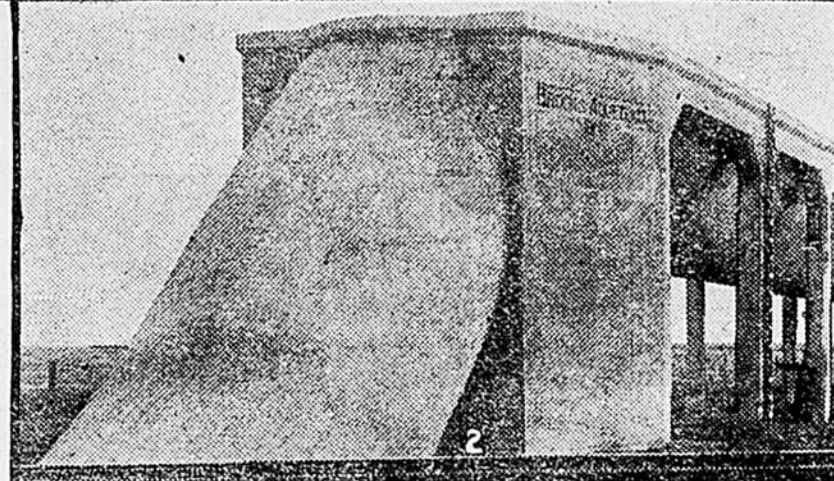
L'industrie ovine canadienne remonte presque aux origines de notre agriculture. Les moutons étaient nécessaires pour nourrir et habiller la famille, et les colons n'avaient rien de plus pressé, aussitôt établis, que de se former un troupeau de ces animaux. Aussi le nombre de cultivateurs qui gardaient des moutons dans ces temps reculés était relativement beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, même quand les loups et les ours abondaient dans notre pays.

Il n'y a peut-être pas de pays au monde qui convienne mieux que le nôtre à l'élevage du mouton: il n'y en a pas, à coup sûr, qui se prête mieux au développement de cette industrie. Caractères géographiques, sol, climat et population agricole, tout concourt à favoriser la production de viande et de laine de la meilleure qualité possible.

Le Canada, qui produit déjà tant d'autres beaux bestiaux—bovins, chevaux et porcs—peut tout aussi facilement élever de bons moutons, et cependant, tandis que le nombre des bestiaux des premières catégories augmentait chaque année, celui des moutons diminuait dans la plupart de nos provinces. De 1881 à 1901, les chevaux, les bovins et les porcs, sur toute l'étendue du Canada, ont augmenté de 30 à 50 pour 100, et, pendant la même période, le nombre des moutons diminuait de près de 17 pour 100. En 1881, la population ovine canadienne était de 3,048,678, et en 1901, année de l'avant-dernier recensement, elle n'était plus que de 2,510,239. La réduction a été également répartie par tout le Dominion à l'exception des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan comprises jusqu'à il y a quelques années, dans les territoires du Nord-Ouest.

L'Alberta possède dans ses frontières de vastes étendues de terrain tout à fait propices à l'élevage des moutons; aussi y voit-on dans maints districts d'immenses troupeaux qui semblent trouver une abondante nourriture, même dans les endroits où pour une raison ou pour une autre il est difficile de cultiver le sol avec succès. Dans les environs de Cluny, de Bassano et de Brooks, il se trouve d'assez grandes superficies impropres à l'agriculture générale à cause de la sécheresse qui expose les récoltes à une ruine presque certaine; cependant, il y pousse suffisamment d'herbe pour fournir le pâturage nécessaire aux moutons, et les personnes qui y ont fait des tentatives d'élevage au cours des dernières années, ont vu leurs efforts couronnés de succès. Un fermier du nom de Taylor, en possède à lui seul non loin de Cassils, un troupeau de 25,000 têtes.

Il est vrai que depuis que la compagnie Pacifique Canadien a entrepris d'irriguer une importante section de terrain aux environs de Bassano, et de Brooks, situé un peu plus à l'est, beaucoup de fermiers ont porté une plus grande attention vers la culture mixte, désormais rendue possible par la distribution régulière de l'eau de la rivière Bow, au moyen du grand barrage de Bassano érigé au coût de plusieurs



(1) Troupeau de moutons passant aux environs de Brooks, sur du terrain non irrigué. (2) Section de l'aqueduc de Brooks. (3) Récolte de blé sur du terrain irrigué.

millions de dollars, et du non moins fameuse aqueduc de Brooks, qui sur une distance de plus de quatre milles, conduit l'eau au-dessus d'un affaissement du sol de la prairie. Cette compagnie a jusqu'ici dépensé approximativement \$20,000,000 dans cette entreprise d'irrigation, mais cette somme, toute considérable qu'elle paraisse, amènera une telle augmentation de la production agricole dans la région, qu'il est déjà à peu près certain, qu'on continuera les travaux qu'elle a permis de faire effectuer jusqu'à présent.

Pour revenir à nos moutons, disons que dans toutes les provinces canadiennes on en rencontre un peu partout d'excellents troupeaux, preuve que cet animal se plaît dans toutes les parties de notre pays. Le revenu tiré de ces troupeaux démontre également que l'industrie est partout d'un bon rapport, aussi bien sur la terre arable de haute valeur, qui semble spécialement adaptée à l'industrie laitière, à l'élevage du porc ou à la culture du blé, que sur les pâturages pierreux et accidentés. Dans ces deux conditions, l'industrie ovine, a de merveilleuses chances d'expansion. Que

de terres enfin envahies par les mauvaises herbes, dans les vieilles provinces comme dans les nouvelles, ou qui, faute d'un bétail suffisant, perdent graduellement leur fertilité, et quels précieux services le mouton pourrait rendre dans ces conditions. Que de milliers d'acres de terre accidentée qui ne rendent presque rien actuellement dans la plupart des provinces et qui, peuplées de moutons en grandes ou petites bandes, pourraient rapporter de superbes revenus.

Déjà, stimulés par la hausse des prix sur la laine et la viande, en ces deux dernières années, beaucoup de cultivateurs dans bien des districts refont et améliorent leurs troupeaux, et il est probable que le prochain recensement du Dominion révélera un progrès sous ce rapport.

Au Canada, l'industrie de l'élevage des moutons est l'objet d'une attention plus ou moins vive de la part des associations d'éleveurs. Des associations provinciales d'éleveurs ont été organisées dans les provinces de Québec et de l'Alberta. Au Manitoba, une association spéciale surveille les intérêts des porcs et des moutons.

J.S. Beaudet

Notaire.

Argent à prêter. — Assurance

3 RUE DU PALAIS,

ST-HYACINTHE P.Q.

6-6-18

## PACIFIQUE CANADIEN

Pour faire un voyage agréable sous tous rapports il est reconnu qu'il faut voyager par le Pacifique Canadien. Que vous preniez nos trains à St-Hyacinthe ou à Montréal, veuillez communiquer avec notre agent local M. J.-E. Morin pour informations ainsi que vos billets. Bureau de Billets:

92 rue MONDOR.

—Téléphone 70.

## ON DEMANDE

Une jeune fille, ou jeune veuve, de 20 à 25 ans, honnête, assez instruite, d'une famille responsable, pouvant s'occuper de l'agence de la "Yeast" à St-Hyacinthe, et d'en faire la distribution aux boulangers. S'adresser à Boîte postale 790, Montréal.

## MAGASIN A LOUER

Un beau grand magasin est à louer, bâtisse Grégoire, rue Casca-des, St-Hyacinthe. S'adresser à J. O. Beauregard, avocat.

6a-30a

## ON DEMANDE

Une bonne servante pour ouvrage général de maison, pas de lavage. Bon salaire. S'adresser à 345 Girouard St-Hyacinthe jno.

## A LOUER

Rue Notre-Dame (ouest) 2 logis 7 appartements, bain, électricité, bien propres et bien finis.

S'adresser à Thos. HEBERT, 316 Girouard. jno

## A VENDRE

Une maison avec beau terrain et une écurie de 5 places, le tout situé aux Nos 7-9 rue Ste-Marie. Pour informations, s'adresser à M. Louis Bissonnet, 73 rue Concorde, Ville. 4fs

## MAISONS A VENDRE

Au Village La Providence, cinq maisons comprenant 8 logements en bon ordre. En bloc ou séparément. Prix bas et conditions avantageuses. S'adresser à Phileas Galipeault, 13 St-Antoine, La Providence. 3fs

Abonnez-vous à

"LA CANADIENNE"

ST-JEAN & FRERE,

Marchand de journaux

SEULS AGENTS A

ST-HYACINTHE

CANADIEN PACIFIQUE

Si vous avez l'intention d'aller faire un voyage soit aux Etats-Unis, l'Ouest Canadien ou toute autre ville canadienne et même en Europe Veuillez communiquer avec notre bureau local et l'on vous donnera tous les renseignements nécessaires et aussi émettrons billets requis.

Bureau Conjoint "Dominion Express" billets ferroviaires et transatlantiques ainsi que télégraphe commercial.

92 rue Mondor. Téléphone 70

J.-E. MORIN,  
AGENT.

# JEUNES FILLES!

Apprenez à faire beaucoup d'argent.  
Venez, nous vous enseignerons à faire des  
CIGARES

Nous avons des jeunes filles qui gagnent jusqu'à  
\$25.00 et \$28.00 par semaine.

S'adresser à :

Fabrique GROTHE

Rue Raymond, St-Hyacinthe

jno

# LE FOYER

## DETRESSE

Un livre... En vain j'en demande un  
De tout mon ennui qui soupire,  
Et je n'ai rien, songe défunt,  
A lire.

Un trésor... J'en cherche un d'humain,  
D'abondant, d'imprévu, de tendre,  
Et je n'ai rien, ma pauvre main,  
A prendre.

Un chemin... J'en veux un de noir  
Rempli d'un lilas qui s'énivre,  
Et je n'ai rien, ô mon espoir,  
A suivre.

Un travail... Comme je veux bien,  
O toutes mes heures vous plaire !  
Et je n'ai rien, et je n'ai rien  
A faire.

Une urne... Il en est tant, là-bas,  
Pleines de mon cœur, de ma gloire,  
Et je n'ai plus rien ici-bas,  
A boire.

Un baiser... Comme je l'attends  
Pour que mon âme se délivre !  
Et je n'ai plus beaucoup de temps  
A vivre.

HELENE PICARD

## Hier comme Aujourd'hui

SIX SEMAINES encore avant la libération ! Jamais on n'y arrivera.

Et Reine pique avec fureur son aiguille dans le drap qu'elle enjôle de point de Venise. Qui donc au monde oserait accuser la lenteur du temps si ce n'est une fiancée qui, depuis deux ans, brode son trousseau ?

La tante Margot—très vieille, très bénigne et très malicieuse fée—laisse échapper un petit rire moqueur.

—Bon ! bon ! ne t'énerve pas, filleule ! Hier encore, n'as-tu pas goûté le plaisir de causer avec Jacques au téléphone ? Jadis, c'était bien différent ! Il ne suffisait pas d'un fil et d'une rondelle de caoutchouc appliquée à l'oreille, pour communiquer à travers l'espace ! Et les cœurs en peine devaient garder des semaines leur anxiété. Ecoute un peu, pour trouver ton sort moins pénible, une histoire arrivée !

Il y a pas mal d'années que ça se passa, car le roi Louis-Philippe occupait le trône !

Sur le chemin de la voiture publique d'Angers à Segré, aucune halte ne paraissait plus avenante que l'Auberge du Rameau-Vert, avec sa branche de houx toujours

fraîche et ses rosiers grimpants. Toujours le repas paraissait délectable dans la vaste salle aux poutres bistrées, garnie de meubles massifs et cossus, et que parfumait le pot-au-feu, mijotant dans l'âtre, entre les hauts chénevis de fer. Jamais ne s'entendaient là de voix avinées, de propos malséants. Quel audacieux se fût risqué à encourir le blâme de Mme Dupont ? Une maîtresse-femme portant la tête aussi haut qu'une duchesse, et maintenant tout le monde dans le respect qui lui était dû, — même son mari, le digne forgeron, qu'on voyait, dans l'autre voisin, frapper le fer rouge sur l'enclume !

Et surtout, surtout, les plus éhontés se fussent fait scrupule d'effaroucher la mignonne Sillette, la jeune fille de la maison. Une vraie demoiselle, élevée en pension, et qui ne prêtait pas moins la main à l'ouvrage, aux heures de presse.

Chacun essayait des mines avantageuses, tâchant d'attirer le regard de la jeune fille, tandis qu'elle circulait entre les longues tables. Sillette restait insensible à ces manèges. Si elle réservait à quelqu'un des complaisances plus marquées, un sourire plus amical, c'était à M. Martin, le maître d'école. Et pas un ne songeait à en prendre ombra-

ge. Il était bossu, en effet, le pauvre ! Mais cela n'empêche pas de passer des yeux et un cœur ! Et le cœur et les yeux du silencieux

Martin étaient tout pleins de la radieuse image de Sillette.

...Les choses changèrent subitement. Il paraît que les châteaux d'alentour gardaient rancune au roi Louis-Philippe. On y comptait, assurait-on, pour réveiller les guerres de chouannerie... Alors, un régiment fut envoyé pour surveiller la région. La tranquille auberge fut envahie d'une foule turbulente de soldats.

Et l'on vit Sillette perdre contenance et rougir, non tant à cause des chansons et des galants devis qu'elle ne comprenait guère que par l'effet d'un regard bleu, cillé de noir, cherchant ses prunelles noisette. Jour et nuit, maintenant, elle apercevait dans une perpétuelle berlué un jeune visage à fine moustache brune, sous un képi cavalièrement incliné. Tu vois comme tout recommence !

Quand le timide secret se révéla à Mme Dupont, puis au père, le beau tapage ! En ce temps-là, les parents étaient persuadés que leurs enfants leur appartenaient. Jamais la mère de Sillette ne consentirait à un mariage qui lui arracherait sa fille et entraînerait l'innocente vers des parages inconnus, si fantastiques dans l'éloignement qu'ils semblaient quasi sauvages et païens aux bonnes-gens de l'Anjou.

Cette union était impossible... A moins que Benoit ne quittât son propre pays pour adopter celui de sa bien-aimée.

Et le soldat promit. Il jura de revenir dès qu'il aurait quitté l'uniforme.

Après maints serments échangés tambour battant, clairon sonnant, les yeux rouges, le pied un peu trébuchant, Benoit dut s'éloigner, tandis que Sillette suffoquait derrière les giroflées de sa croisée.

Et l'attente commença son secret martyre, enlevant l'appétit, le sommeil, fanant la fleur du teint, aiguillonnant de mille pointes envenimées la tendre petite âme.

La joie était partie du logis. Le vieux messager, même, trouvait le vin moins bon, sans le sourire de Sillette.

Quelqu'un d'autre, sans grommeler tout haut contre le sorcier aux yeux bleus, pensait de même. Que de tours il faisait le soir, dans sa chambrette, M. le maître d'école ! Et que de soupirs soulevaient ses épaules inégales !

Un jour, dans cette chambre solitaire, Mme Dupont entra, déterminée et grave :

—Monsieur Martin, je vous regarde comme un ami vrai. Rendez-moi un service. Voilà ! J'ai besoin d'une lettre bien tournée. Je ne suis pas assez savante, moi, pour arranger cela comme il faut. Mais vous, qui avez de l'esprit, vous vous en tirerez à merveille.

Ah ! qu'il eut vite deviné de quelle lettre il s'agissait, l'infortuné magister ! Ses longs doigts nouveaux tremblèrent en se crispant sur la plume d'oie :

—Comptez sur moi, madame Dupont.

De sa plus nette cursive, aussitôt il moula ces lignes sur le feuillet blanc : "Monsieur le curé, une jeune fille honnête doit-elle

compter sur la parole de Benoit Gardin ? Ce garçon et les siens sont-ils assez honorables pour qu'une brave famille puisse s'allier à eux ?"

Le bossu jeta un coup d'oeil vers le miroir verdi qui réfléchissait sa face pâle et osseuse et ses yeux fiévreux :

—Nous pourrions ajouter ceci, madame Dupont : "Nous désirons au plus tôt savoir si Benoit Gardin compte bien tenir ses engagements d'autres partis très convenables se présentant pour notre fille..."

Et avec un rire pénible, tout en saupoudrant de fine cendre chaude les caractères humides, Martin observait :

—Les hommes sont pétris de vanité et de jalousie, madame Dupont. Et cette petite phrase, si je ne me trompe, contient une bonne amorce !

...L'amorce fut-elle vraiment efficace ? Toujours est-il que Benoit revint de ce lointain Avignon où sa mère, désespérée, essayait de le retenir. Le fils du soleil s'unit à la douce enfant angevine. Ce que souffrit le petit bossu en libellant l'acte de mariage, ta grand-mère l'apprit de lui-même, bien longtemps après, lorsque tous deux, vieux amis à cheveux blancs, se chauffaient ensemble devant la cheminée.

Et peut-être Sillette, revenue de bien des choses alors, sentit-elle que rien de ce qu'elle avait trouvé dans sa vie n'était aussi rare et aussi doux que l'amour désintéressé du petit bossu.

Reine se récria avec énergie :

—C'est faire injure au petit soldat de guerre. Tante, votre moralité s'ajuste mal à votre histoire et gâte tout. J'aime bien mieux la fin habituelle de vos contes : Ils furent heureux...

—Et ils eurent beaucoup d'enfants ! conclut en riant tante Margot. Puisse ton conte vécu, à toi, se résumer ainsi !

Mathilde Alanic.  
(Les Annales.)

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures de départ des trains :—  
÷ 9.55 a.m. x 5.47 p.m. ÷ 9.35 p.m.  
Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

÷ 5.56 a.m. x 7.20 a.m., x 10.43 a.m. x 2.30 p.m. ÷ 5.22 p.m. = 8.00 p.m. Pour Beauceville, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

Heures de l'arrivée des trains :—  
÷ 9.55 a.m. ÷ 1.20 p.m. x 5.47 p.m. ÷ 9.35 p.m. de Montréal x 6.40 p.m. des Etats-Unis et de l'Ouest.

÷ Tous les jours.  
x tous les jours, dimanche excepté.  
= Dimanche seulement.

Nous émettons des billets, bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National, à partir de Montréal, sur demande des passagers.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise ou à F. C. Bouvette, chef de gare.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

Billets en vente pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, ainsi que pour l'Europe à notre bureau de St-Hyacinthe.

P. S. — Bien que vous ne preniez le Pacifique Canadien seulement à Montréal, vous pouvez acheter vos billets à St-Hyacinthe.

Adressez-vous à notre agent.

J. E. MORIN,  
Bureau "Dominion Express"  
No. 92 rue Mondor

## The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

### CHANGEMENT D'HORAIRE

EFFECTIF LUNDI, 27 OCTOBRE 1919

Le train No 60, venant de Sorel arrivera à St-Hyacinthe à 12.15 p.m., et laissera St-Hyacinthe à 2.30 hrs p.m. pour Iberville et Noyan Jet.

Le train No 61 laissera St-Hyacinthe à 2.00 p.m. pour Sorel.

Pour plus amples renseignements au sujet des trains, s'adresser à l'agent de billets

N. J. FERGUSON,  
Gen. Passenger Agent.  
L. J. BOURBEAU, Agt, St. Hyacinthe  
Téléphone 28.

## PACIFIQUE CANADIEN

Billets en vente pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, situés sur le chemin de fer Pacifique Canadien ou sur tous autres. En achetant ces billets au bureau de St-Hyacinthe, vous avez l'avantage de voyager sur le Grand Tronc jusqu'à Montréal, vos malles sont transportées gratuitement aux gares du Pacifique Canadien, vos lits et places dans les chars dorés sont réservés sans frais additionnels.

Si vous allez dans l'Ouest, ne manquez pas de vous procurer des billets pour voyager sur le plus beau train du Continent Montréal-Vancouver, "Trans-Canada Limited". Char Parloir entre Montréal et Ottawa attaché sur ce train rapide.

Pour aller aux Etats-Unis, via Farnham les services de jour et de nuit sont les plus rapides et les plus économiques.

Billets en vente pour tous les points d'Europe. Les transatlantiques du Pacifique Canadien partent de Montréal durant l'été et de St-John, N. B. durant l'hiver. Une attention spéciale est apportée à toutes les demandes d'informations comme à toutes réservations de billets.

J. E. MORIN, Agent de billets Pacifique Canadien

Bureau de la "Dominion Express"  
92, rue Mondor St-Hyacinthe  
Téléphone : Bureau, 70 — Résidence, 437

"LE CLAIRON" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorporé, au No 173 rue Girouard Saint-Hyacinthe.

## ON DEMANDE

25 bons menuisier ou meubliers Ouvrage permanent. Bons gages pour les hommes qualifiés. S'adresser. La Compagnie d'Orgues Canadiennes. jno

ON DEMANDE deux commis d'expérience dans un magasin général de marchandises sèches. Bons salaires. S'adresser à :

F. CHOINIERE,  
124 rue Principale Granby

## ENLEVEMENT DES DECHETS

M. Albert Cadieux a été autorisé par la ville à faire le service d'enlèvement des déchets. Les occupants de maison qui désireraient bénéficier de ce service sont priés de s'adresser au chef de police.

M. Cadieux enlèvera les déchets une fois la semaine et chargera pour ce service la modique somme de dix cents. jno

Ne dites pas "Tabac", dites

# CROWN MACDONALD

UNE GRANDEUR

15¢

"Le Tabac qui a un coeur"

H. C. FORTIER, Agent Vendeur

MONTREAL.

## MERES RECON- NAISSANTES

Quand une mère a essayé les Tablettes Baby's Own pour ses petits elle ne veut pas employer autre chose. Les Tablettes donnent de tels résultats que la mère n'a que des paroles de louange et de reconnaissance à leur égard. Parmi les milliers de lettres dans tout le Canada qui louangent les Tablettes se trouve Mme David A. Anderson, New Glasgow, N. E. qui écrit : — "J'ai employé les Tablettes Baby's Own pour mes enfants et d'après moi je ne voudrais pas m'en passer. Je conseillerais à toute mère d'avoir une boîte de Tablettes à la maison." Les Tablettes sont un laxatif complet mais doux qui régularise les intestins et adoucit l'estomac; elles chassent la constipation et l'indigestion; cassent les rhumes et les fièvres bénignes et facilitent la dentition.

Ces tablettes sont en vente chez les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25c la boîte par le Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

## UN BON REMEDE POUR LE PRINTEMPS

On devrait éviter les purgatifs violents. Un tonique vous redonnera votre énergie.

Pas précisément malade, mais ça ne va pas tout à fait bien. Voilà comment se sentent des milliers de personnes au printemps. C'est un signe que la vie pénible d'hiver de l'hiver a laissé sur vous son empreinte. Vous vous fatiguez facilement, l'appétit fait défaut, quelque fois vous avez des maux de tête et vous vous sentez déprimé. Des éruptions ou des boutons peuvent apparaître sur la peau ou encore des attaques de rhumatisme ou la névralgie peuvent survenir. Tout cela indique que le sang est impur et ces symptômes peuvent se développer en des maux beaucoup plus sérieux.

Ne prenez pas de purgatifs comme le font tant de personnes, et cela dans l'espoir que vous pouvez remettre votre sang en bon état. Les purgatifs passent rapidement dans l'organisme et affaiblissent plutôt qu'ils ne renforcent. N'importe quel médecin vous dira que cela est vrai. Ce qu'il vous faut au printemps est un tonique qui fera du sang nouveau et remettra vos nerfs. Les Pilules Roses du Dr Williams feront cela rapidement et sûrement. Ce remède enrichit le sang, nettoie la peau, améliore l'appétit et rend gais, actifs et forts les hommes, femmes et enfants fatigués et déprimés. Comme exemple de la valeur de ces pilules nous donnons le témoignage de Mme S. McBurnie, Tatamagouche, N.-E., qui dit : "J'ai de bonnes raisons pour parler des Pilules Roses du Dr Williams, en termes non équivoques. J'étais épuisée, je diminuais de poids et je souffrais d'étourdissements et de faiblesse. De fait ma condition était telle que je pouvais à peine faire mon ménage. Une amie me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et après en avoir employé plusieurs boîtes je notai une grande amélioration. Je continuai encore pendant quelque temps à employer les pilules et trouvais que j'avais recouvré ma santé et ma force d'autrefois et je pouvais faire mon travail sans me sentir faible et épuisée comme je l'étais avant de prendre les pilules."

Vous pouvez avoir ces pilules chez tous les marchands de remèdes, ou par la poste franco, à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.



### SOUSSIONS POUR CHARBON

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 29 avril 1920, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans les provinces d'Ontario et de Québec, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumissions pour la fourniture de charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral, Ontario et Québec".

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant à l'acheteur, ministère des Travaux publics, Ottawa, et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans les dites formules. Un chèque égal à 10 p. c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie, des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunts de guerre et des chèques pour compléter le montant.

Par ordre,  
R. C. DESROCHERS,  
Secrétaire.  
Ministère des Travaux Publics,  
Ottawa, 3 avril 1920. 16-23

## Pour le printemps Celery King

est le tonique qu'il faut. Il règle doucement mais sûrement l'intestin et il met le système tout entier en bon état. C'est un thé laxatif purement végétal; aussi des milliers d'hommes et de femmes gardent-ils leur apparence et leur vigueur de jeunesse grâce à l'usage de ce vieux remède sûr et recommandable. 7F

### Vendez tout votre Lait mais élevez vos Veaux quand même

Vous n'avez pas besoin de donner à vos veaux du bon lait frais qui vous rapporte actuellement de gros profits, lorsque vous pouvez les élever tout aussi bien avec la

## Farine Grofast POUR LES VEUX

(International Grofast Calf Meal)  
qui vous coûte bien moins cher.

La Farine Grofast fournit au veau qui grandit tous les éléments que contient le lait frais. Les veaux élevés avec cette nourriture sont aussi bien portants et croissent aussi rapidement que s'ils étaient nourris par leur mère.

ESSAYEZ LA  
Farine Grofast  
pour les Veaux  
(International Grofast Calf Meal)  
et vous serez étonnés des résultats.

The International Stock Food Company  
Limited  
TORONTO, Canada.

En vente par  
Hubert & Dupont; H. Gaucher  
J. N. Laplante

En sacs de 25, 50 et 100 livres  
Ecrivez pour votre almanach gratuit pour 1920

## H. MOREAU

COMMERÇANT

De FOIN et de PAILLE

EN GROS ET EN DETAIL

23 RUE RAYMOND - ST-HYACINTHE

Telephone 227.

## M. ARTHUR LEDOUX

BIJOUTIER-OPTICIEN

Jusqu'à nouvel avis, continuera à servir sa clientèle à la Librairie Richer, rue Cascades. jno

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prelarts, Portières  
et Rideaux

Chez  
EUG. L. DESAUTELS  
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

## P. RAVENELLE

Marchand de chaussures et cuir,

SELLIER ET CORDONNIER

Agent pour la chaussure  
"INVICTUS"  
SUCCESEUR DE B. BELANGER  
135 Rue Cascades  
ST-HYACINTHE.  
3 fév-6 août



LE VERI-  
TABLE  
ET SEUL  
AU-  
THENTI-  
QUE.  
MEFIEZ-  
VOUS  
DES IMI-  
TATIONS.  
VEN-  
DUES  
D'APRES  
LES ME-  
RITES  
DU

LINIMENT  
MINARD  
Minard's  
Liniment  
Co., Ltd.

28-11-19

## Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETÉS ET FRANÇAIS,  
ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES,  
BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc.  
Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses  
et PRESCRIPTIONS DES MÉDECINS  
REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.  
Bureaux et Pharmacie  
197, Rue Cascades, Coin Ste. Anne, St. Hyacinthe.  
Téléphone, jour : 348 — Téléphone, nuit : 311

## 100 FILLES DEMANDEES

Pour la fabrication des Corsets

BONS SALAIRES GARANTIS

Fabrique Idéale au point de vue Hygiénique.

S'adresser à la

E. T. CORSET CO.,

St-Hyacinthe, Qué.

## SERVANTE DEMANDÉE

On demande une bonne servante pour ouvrage général de maison. S'adresser au Dr Bédard, 190 rue Girouard. jno

## PROPRIETE A VENDRE

Magnifique résidence à vendre Onze appartements très confortables. Système de chauffage à l'eau chaude. Eclairage au gaz et à l'électricité. Garage. Située sur la rue Girouard, à proximité du centre de la ville. S'adresser à T.-D. Bouchard, 173 rue Girouard. jno

## MANUFACTURE A LOUER

La manufacture occupée actuellement par la St-Hyacinthe Soft Sole Shoe sera vacante au premier de mai prochain. Elle est maintenant à louer.

Local idéal pour la fabrication d'articles légers, situé à quelques pas de la gare du Grand Tronc. S'adresser au bureau du Clairon jno

## A VENDRE

TROIS SUPERBES TERRAINS situés sur le Boulevard Girouard, en face de l'Ecole Normale. Dimensions de chacun : 50 pieds de largeur, 120 pieds de profondeur.

Prêts à être bâtis. Canal d'égoût récemment fait. Tout le front utilisable : ruelle de 10 pieds de largeur en arrière, entrée rue Kéroak. S'adresser au

Dr GASTON LAPIERRE  
2001 Waverly, MONTREAL  
12-26mg2

## LOGIS A LOUER

Deux jolis logis sont actuellement à louer, cinq appartements chaque logis, sur la rue Viger, Nos 2 et 2½, non loin de l'église, tout près des groceries et des boucheries. S'adresser aux bureaux du "Clairon". jno

## Canadian Manhasset Cotton.

Les personnes désirant avoir de l'emploi à la nouvelle manufacture de coton sont priées de s'adresser à M. T.-D. Bouchard, Maire, à son bureau 173 rue Girouard. Des cartes de demande d'emploi peuvent être remplies à son bureau. Les personnes ayant de l'expérience dans les manufactures de coton sont invitées à faire leur demande au plus tôt; cependant tous les gens, hommes, femmes et enfants au-dessus de 16 ans n'ayant pas d'expérience dans ce genre de manufacture peuvent donner leurs noms.

Les personnes de l'étranger peuvent faire leur demande par lettre adressée à

M. T.-D. BOUCHARD, MAIRE, ST-HYACINTHE.

81 TEL. BELL BUREAU 68 RUE ST-SIMON  
92 " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE  
710 R 11— POINTE AUX FOURCHES

## W. AMYOT

Représentant de "LA PREVOYANCE",  
compagnie d'assurances : sur la vie, contre  
les accidents, les maladies, etc.

A bien noter que \$1.00 par mois, payée à  
"LA PREVOYANCE"

assure votre salaire au cas de maladie ou d'accidents

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE  
A VENDRE OU A ECHANGER.

2-21-

ST-HYACINTHE

## Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Dacks, Mousselines, Or gands des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



## Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tonalins de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

## UNIQUE AU MONDE

1° Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance.

Ce traitement, inventé et pratiqué avec succès par le Dr J. N. Paul Fournier depuis huit ans, est unique au monde et fait l'étonnement de tous les professionnels en art dentaire.

2° Extraction et plombages des dents sans douleur par le procédé ci-dessus.

3° Crayon anesthésique du Dr J. N. Paul Fournier pour injection hypodermique sans douleur.

4° Poudre dentifrice oxigénante Pyorrhéol du Dr J. N. Paul Fournier.

5° Pastilles du Dr J. N. Paul Fournier contre la pyorrhée alvéolaire et tous excès d'acide urique.

6° Poudre antiseptique du Dr J. N. Paul Fournier.

BUREAUX DU

Dr J. N. PAUL FOURNIER,

TEL. 40

ST-HYACINTHE.

Nous verrons s'ouvrir bientôt dans notre ville une nouvelle manufacture qui fera la confection en gros des habillements pour hommes et garçons, dont M. Ovide Aumais aura la direction et le contrôle, et qui sera connue sous le nom de Aumais et Cie Enregistrée.

Les promoteurs de cette nouvelle manufacture en confection sont appelés à faire des affaires d'or en notre ville, et c'est aussi ce que nous leur souhaitons de tout coeur. Nous savons que du succès de cette entreprise dépendra le bien-être de plusieurs de nos familles.

On espère pouvoir mettre cette manufacture en opération dès les premiers jours de mai ; déjà on est prêt à prendre des contrats avec l'assurance que ces contrats pourront être remplis pour la fin de juillet et août prochains.

M. Ovide Aumais était bien l'homme qu'il fallait pour mettre à la tête de cette affaire. Les nombreuses années qu'il a passées dans la confection des habillements lui ont acquis toute l'expérience nécessaire pour conduire à bonne fin cette entreprise et en faire une des plus prospères. De plus, il est avantageusement connu dans le monde commercial et industriel.

Et nous sommes certains qu'on n'épargnera rien pour fournir cette manufacture d'un outillage de première classe et d'ouvriers et d'ouvrières qui sortiront de l'ouvrage de première qualité. Ceux qui donneront leurs contrats à Aumais & Cie Enrg peuvent avoir la certitude qu'ils seront remplis à leur plus grande satisfaction.

La Revue Moderne nous ménage chaque mois de nouvelles surprises. L'on dirait vraiment que les mille difficultés qui éprouvent aujourd'hui tous les éditeurs ne l'atteignent pas, et qu'elle y échappe comme par miracle. En effet, le numéro d'avril plus joli, plus soigné que jamais, nous apporte quatre-vingt pages de belle, solide et agréable lecture. Mieux illustré que tous les autres, ce numéro d'avril, nous offre en première page une ravissante tête d'enfant, par Lemonnier, le grand peintre français.

Parmi les bons articles que nous apporte ce numéro de la Revue Moderne, celui de Madeleine qui est une réplique très vive aux énergumènes du journalisme, vive et digne à la fois ; "les dernières sessions parlementaires de Laurier" par Arthur Beauchesne, le plus bel hommage qu'ait reçu, d'un adversaire politique, le grand canadien que nous regrettons ; une étude sur les jeunes romanciers français, par le distingué professeur de littérature, M. René du Roure ; quelques livres canadiens, par M. Olivar Asselin, dont la critique est toujours suivie avec un si grand intérêt ; un article de M. Wilfrid Gascon, l'un des meilleurs journalistes canadiens ; des vers de M. René Chopin, et de Mlle Lamontagne ; une splendide étude sur M. Alfred Laliberté, pianiste et compositeur, par M. Fernand Rinfret ; des pages féminines fort attrayantes ; le tout illustré de nombreuses gravures, dont plusieurs présentent des sites pittoresques, et qui donnent une grande idée de la splendeur de la nature canadienne, et enfin, le superbe roman illustré "Seule" de Henri Ardel, un des auteurs favoris de nos meilleurs publics.

La Revue Moderne est en vente dans tous les dépôts au prix modique de vingt-cinq sous. Elle donne chaque mois, son roman complet, en outre d'une lecture aussi intéressante que variée ; elle reçoit les meilleurs écrivains du pays, elle est d'inspiration et d'orientation irréprochable elle reflète la patrie canadienne dans ses meilleurs aspirations et dans ses goûts les plus distingués. Elle est donc digne d'être appelée à tous les foyers, où nulle autre ne saurait la remplacer parce qu'elle porte en elle l'âme canadienne-française, ardente, fière idéaliste, et qu'elle concourt à l'élévation de la race !

LES NUAGES SE DISSIPENT

Demandez le dernier numéro du PASSE-TEMPS (654) qui contient sept morceaux de musique, parmi lesquels se trouve un grand succès parisien. Aussi plusieurs anecdotes sur sainte Jeanne d'Arc ; un monologue comique ; narration d'une vue animée dramatique, etc., etc.

En vente partout, 10 sous le numéro ; par la poste 12 sous. Abonnement, un an, Canada, \$2.50 ; États-Unis, \$3.00. Adresse : Le Passe-Temps, 16 Craig-Est, Montréal.

Voici une Grande Vente de Tissus Lavables

- AU MAGASIN -

AU - BON - MARCHE

<b>ZEPHYRS et CHAMBRAI</b> 50 pièces de Zéphyr anglais, rayés et quadrillés, une grande variété de patrons, réguliers 45c. Pour cette vente d'une semaine, la verge..... <b>35c</b>	<b>GALATEA et PIQUÉ</b> 30 pièces de grande variété de belles couleurs pour costumes et robes d'été. Valeur jusqu'à \$1.00, pour cette vente d'une semaine..... <b>55c</b>
<b>CREPON et GINGHAM</b> 35 pièces d'attrayantes nouvelles couleurs pour robes. Valeur jusqu'à 75c. Pour cette vente d'une semaine..... <b>45c</b>	<b>SOIE et MARQUISSETTE</b> 50 pièces des plus jolies nouveautés pour toilettes d'été. Valeur jusqu'à \$1.50 pour cette vente d'une semaine..... <b>85c</b>
<b>TOILE OXFORD et DUCK</b> 40 pièces assorties de patrons et pesentier pour habits de garçonnet et chemises d'hommes. Valant 65c. Pour cette vente..... <b>45c</b>	<b>POPELINE</b> 10 pièces seulement de popeline pour costumes et jupes de robe d'été, les couleurs les plus en vogue Valent 1.15, pour cette vente..... <b>85c</b>
<b>MOUSSELINE et CHALIE</b> 20 pièces de très jolis nouveaux dessins pour robes et kimonos. Valant 85c. Pour cette vente..... <b>55c</b>	<b>VOILE et CHIFFON</b> 25 pièces de voile et chiffon de fantaisie pour toilettes légères belle collection de nouvelles couleurs. Valant \$1.25 pour.... <b>85c</b>

IMPORTANT

Cette vente d'une semaine durera jusqu'à samedi 24 avril

J. WILFRID LEDUC, Prop.  
PLACE DU MARCHÉ : : : SAINT-HYACINTHE

MANTEAU A VENDRE

Un manteau de printemps pour dame, couleur "gris sable". Tout neuf. Vendons pour cause de mortalité. S'adresser à 4 1/2 rue Casca-des, Ville.

DEPUIS 1870  
**SHILOH**  
30 GOUTTES LA TOUX  
CALMENT LA TOUX

Impôt sur le Revenu

N'oubliez pas de faire votre déclaration

LE OU AVANT LE 30 AVRIL 1920

Dominion du Canada



Ministère des Finances

TOUTES les personnes domiciliées, employées ou faisant des affaires au Canada, sont sujettes à un impôt sur le revenu, comme suit:—

1. Toutes personnes non mariées, et les veufs ou veuves sans dépendants au sens de la Loi, qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné \$1,000 ou plus.
2. Toutes autres personnes qui, durant l'année civile 1919, ont touché ou gagné \$2,000 ou plus.
3. Les corporations et compagnies par actions dont les profits ont dépassé \$2,000 durant l'exercice financier terminé en 1919.

Formules à employer pour faire les rapports requis le ou avant le 30 avril 1920.

TOUTS LES INDIVIDUS autres que les cultivateurs et éleveurs doivent faire usage de la formule T 1.

LES CULTIVATEURS ET ÉLEVEURS doivent faire usage de la formule T 1A.

LES CORPORATIONS et compagnies par actions doivent faire usage de la formule T 2.

Pénalité

Toute personne requise de faire déclaration qui manque de le faire dans le délai établi à cette fin est passible d'une amende de vingt-cinq pour cent du montant de la taxe payable.

Toute personne, sujette ou non à l'impôt, qui néglige de faire rapport ou de fournir les renseignements dûment requis d'après les dispositions de la Loi, est passible, sur conviction sommaire, d'une amende de \$100 pour chaque jour durant lequel elle est restée en défaut. Aussi, toute personne faisant une fausse déclaration dans un rapport ou dans tout renseignement requis par le ministre, est passible, sur conviction sommaire, d'une pénalité n'excédant pas \$10,000, ou de six mois de prison, ou à la fois de l'amende et de l'emprisonnement.

Instructions Générales

Procurez-vous les formules nécessaires chez les inspecteurs ou sous-inspecteurs de l'impôt ou maîtres de poste.

Lisez attentivement toutes les instructions portées sur chaque formule avant de la remplir.

Affranchissez les lettres et documents que vous envoyez par la poste aux inspecteurs de l'impôt.

Faites vos rapports promptement et évitez les amendes.

Adressez-vous à L'INSPECTEUR DE L'IMPÔT

MONTRÉAL, QUÉ.

R. W. BREADNER, Commissaire de l'impôt.

La Machinerie Omega, Limitée

THE OMEGA MACHINERY, LIMITED

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné Lois des Compagnies, et des lois modifiant ladite loi, il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 6e jour de mars 1920, constituant en corporation Joseph Léopold Champagne, comptable, Joseph Eucher Lussier, sténographe, Eugène Emile Gamache, et Emile Ponton, industriels, et Arthur Bérard, commis, tous de la cité de St-Hyacinthe, dans la province de Québec, pour les fins suivantes :

(a) Acheter ou autrement acquérir les actions, obligations, débiteures ou autres valeurs de "The Omega Machinery Company, Limited", ou de toute autre compagnie ou corporation, nonobstant les dispositions de l'article 44 de ladite Loi, et les payer en actions, obligations, débiteures ou autres valeurs de la présente compagnie, et détenir, vendre, voter en vertu de telles valeurs ou autrement céder les actions, obligations, débiteures ou autres valeurs ainsi acquises et garantir le paiement du principal ou des dividendes et intérêts sur lesdites actions, obligations, débiteures ou autres valeurs et promouvoir toute compagnie ou corporation dont les objets sont semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ou exerçant une industrie capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie ;

(b) Manufacturer des moulins à vent, tours, réservoirs, pompes, enclumes, chaises suspendues et nouveautés en acier, en fer, et en bois de toute sorte, de fonte et machineries nécessaires ou employées dans la fabrication des susdits articles, produits et matériaux et généralement acheter, vendre et disposer de toutes matières employées dans leur fabrication, construction ou vente et conclure des conventions pour la production, fabrication et l'approvisionnement de tous les articles, produits et matériaux ci dessus mentionnés, et passer des contrats au sujet de leur placement et construction ;

(c) Acheter, vendre, céder et manufacturer, louer et prendre à loyer toutes sortes de machines à vapeur, matériel, machineries, outillage et instruments ;

(d) Demander, acheter ou autrement acquérir toutes patentes, brevets d'invention, octrois, licences, baux, concession et choses semblables conférant un droit exclusif ou non-exclusif ou limité d'utiliser tout renseignement secret ou autre au sujet d'une invention capable d'être utilisée pour toutes les fins de la compagnie ou dont l'acquisition sera censée profiter directement ou indirectement à la présente compagnie et les payer en actions ou autres valeurs de la compagnie et utiliser, exercer, développer ou accorder des permis à leur sujet ou autrement faire valoir la propriété, les droits, intérêts ou renseignements ainsi acquis ;

(e) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre que la compagnie jugera capable d'être avantageusement exercée en rapport avec l'une quelconque des industries ci-dessus spécifiées ou censées accroître directement ou indirectement la valeur des propriétés ou droits de la compagnie ou les rendre profitables ;

(f) Vendre, arrenter ou autrement disposer de la propriété, des droits ou entreprises de la compagnie ou toute partie de ses entreprises pour la compensation que la compagnie jugera bon et en particulier pour les actions, obligations, débiteures ou valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont semblables à ceux de la présente compagnie en totalité ou en partie ;

(g) Se consolider ou se fusionner avec toute autre compagnie ayant des objets semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie ;

(h) Conclure des conventions au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques, ou autres, avec toute personne, maison, ou corporation exerçant ou engagée dans toute

affaire ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie et prendre ou autrement acquérir des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, détenir, émettre ou réémettre avec ou sans garantie du capital et de l'intérêt ;

(i) Acheter, arrenter ou autrement acquérir et détenir, exercer et utiliser en son propre nom ou au nom des personnes et compagnies, tout ou partie de la propriété, franchise, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges détenus ou exercés par toute personne, maison ou compagnie exerçant ou formée pour exercer toute industrie en tout ou en partie semblable à celle que la présente compagnie est autorisée à exercer et payer pour telle propriété, franchise, clientèle, droits, pouvoirs et privilèges entièrement ou partiellement en derniers comptants ou entièrement ou partiellement en actions acquittées ou valeurs de la compagnie ou autrement, et se charger des engagements de toute telle personne, maison ou compagnie ;

(j) Obtenir que la compagnie soit enregistrée, licenciée ou autrement reconnue dans tout pays étranger, et désigner et nommer des personnes qui y résident, conformément aux lois de ce pays étranger, comme fondés de pouvoir ou représentants de cette compagnie avec plein pouvoir de représenter la présente compagnie dans toute matière conformément aux lois de ce pays étranger, et recevoir et accepter la signification des pièces dans toutes procédures ou poursuites ;

(k) Faire toutes choses avantageuses à l'accomplissement des objets ci-dessus ou s'y rattachant ;

(l) Faire tout ce qui précède en qualité de principaux, agents, ou fondés de pouvoir ;

(m) Tirer, faire, accepter, endosser et exécuter des billets à ordre, lettres de change, mandats et autres instruments négociables ou transférables ;

(n) Faire des avances de fonds aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie ;

(o) Distribuer en espèces ou autrement, selon que la chose aura été décidée, tous biens de la compagnie entre ses membres et en particulier les actions, obligations, débiteures ou autres valeurs de toute autre compagnie qui pourrait avoir pris à son nom la totalité ou une partie de l'actif ou du passif de la présente compagnie ;

(p) Placer et appliquer les fonds disponibles de la compagnie en des valeurs et de la manière qui sera décidée de temps à autre ;

(q) Aider d'une manière quelconque toute corporation dont la présente compagnie détient des parts du capital-actions, obligations ou autres valeurs ou garanties de quelque manière par elle et faire tous les actes et choses nécessaires pour conserver et protéger, améliorer ou augmenter les valeurs de telles parts du capital-actions, obligations ou autres valeurs, faire tous les autres actes et choses tendant à conserver et protéger, améliorer ou augmenter les valeurs de telles parts du capital-actions, obligations ou autres valeurs, faire tous les autres actes et choses tendant à accroître la valeur de toute propriété détenue ou sous le contrôle de la présente compagnie à une époque quelconque, et organiser et promouvoir et autrement faciliter l'organisation de compagnies subsidiaires ;

(r) Faire toute autre transaction et chose nécessaire pour exercer ladite industrie ou s'y rattachant.

La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de "The Omega Machinery, Limited", "La Machinerie Omega, Limitée", avec un capital-actions de \$200,000.00, divisé en 2,000 actions de cent dollars (\$100.00), et dont le principal siège d'affaires sera en la cité de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 15e jour de mars 1920.

THOMAS MULVEY, Sous-secrétaire d'Etat.

## ETAT CIVIL

### Cathédrale

#### BAPTEMES

- Avril 8—Marie, Denise, Alida, fille de Georges Bergeron et de Amanda Jacques. Par. et mar. Wilfrid Bélanger et Emma Lussier.
- " 8—Joseph, Léopold, fils de Léo Bruneau et de Amanda Lemieux. Par. et mar. J.-Bte Lemieux et Marie Chenette.
- " 9—Marie, Luce, Irène, Denise, fille de Georges-Henri Labrecque et de Irène Reeves. Par. et mar. Joseph Reeves et Philomène Dupras.
- " 9—Joseph, René, Raymond, fils de Michel Létourneau et de Céline Plante. Par. et mar. Camille Létourneau et Rose-Emma Graveline.
- " 11—Marie, Diana, Marcella, fille de Eugène Lemoine et de Aurore Jacques. Par. et mar. Emile Lemoine et Eugénie Turcotte.
- " 11—Marie, Thérèse, Emilienne, fille de Emile Beauregard et de Elphéginie Langevin. Par. et mar. Antonio Dutilly et Marie-Rose Guertin.
- " 13—Joseph, Emile, René, fils de Ovila Bessette et de Céline Rivard. Par. et mar. Emile Arpin et Alphonsine Moquin.
- " 14—Joseph, Albert, fils de John Dufour et de Albina Rousseau. Par. et mar. Albert Dufour et Marie-Anne Bélisle.

#### MARIAGES

- Avril 12—Entre Honorius Payan dit St-Onge, fils de J.-Bte Payan dit St-Onge et de Arzélie Côté; et Délia Montigny, fille de Alexis Montigny et de feu Marie St-Onge, tous deux de cette ville.
- " 12—Entre J.-Albert Després, fils de Alphonse Després et de feu Hermine Payan et Marie-Rose-Irène Caron, fille de Xavier Caron et de feu Albina Dion, tous deux de cette ville.
- " 12—Entre F.-X. Alphonse Cabana, veuf de Bertha Morin, de Ste-Madeleine; et Claudine Morin, fille de L.-P. Morin de cette ville.
- " 12—Entre Albert-Félix Brunette fils de Gilbert Brunette et de Alma Dupont; et Marie-Léontine Girouard, fille de Napoléon Girouard et de Exilda Guertin, tous deux de cette ville.
- " 12—Entre Elie-Emile Lavalée, de Ste-Cunégonde fils de feu Ovila Lavalée et de Emma Hébert; et Marie-Stella Girouard, fille de Napoléon Girouard et de Exilda Guertin, de cette ville.
- " 12—Entre J.-Aldéric Gadbois, fils de Pierre Gadbois et de Valérie Gaumont; et Marie-Irène Laporte, fille de J.-Bte Laporte et de Marie Laflamme, tous deux de cette ville.

## SEPULTURES

- Avril 8—Françoise Girard, fille de Eugène Girard et de Eva Bourbeau, 12 jours.
- " 8—Jeanne-Laure Cayer, fille de Georges Cayer et de Elisa Mercure, 6 mois.
- " 9—Marie-Alida Dupré, dite Sr St Judes, des Soeurs Ste-Marthe, fille de Côme Dupré et de M.-Madeleine Lemieux, 48 ans.
- " 9—Jeanne-Laure Carrière fille de Vital Carrière et de Rose-Alma Girouard, 1 mois.
- " 10—François Richard, 15 ans.

### ST-HYACINTHE AURA SON REGIMENT

St-Hyacinthe, comme par le passé, aura son régiment militaire. C'est ce qui a été décidé lors d'une visite toute récente en notre ville du général C. J. Armstrong, commandant de la 4ème division de Montréal, au cours de laquelle il était accompagné du lieutenant-colonel R. O. Alexander, G. S. du lieutenant-colonel A. D. Sylvestre, de l'évêché de Montréal, chapelain de la division, et du lieutenant-colonel S. H. Hill, O. & T.C.C.

Le général Armstrong a rencontré le maire de la ville, M. T.-D. Bouchard, le capitaine Doyon, dominicain, du 22e bataillon, le capitaine J.-A. Viger, les lieutenants Howatson et McClaren, tous deux de retour du front, le capitaine E.-J. Lalime, de Lyster, J.-H. Lalumière, de cette ville, J.-W. Saint-Onge, de Drummondville, T.-J. Orsali, A. Trinque, de cette ville, et J.-M. Cartier, de Montréal. Il s'agissait de savoir si nous devons avoir de la milice à Saint-Hyacinthe, comme autrefois. La question est réglée dans l'affirmative, à la condition que les officiers puissent se qualifier dès à présent.

Le lieutenant-colonel J.-C. Rouleau restera en commandement. Le régiment, au lieu de s'appeler le 84e, s'appellera régiment de Saint-Hyacinthe et son effectif sera de 541 hommes et officiers.

### UN OUBLI

Parmi les personnes que nous aurons spécialement le plaisir d'entendre à l'occasion du récital de piano que Mlle Rita Paradis donnera le 6 mai prochain au Théâtre Corona, nous avons omis, dans notre note de la semaine dernière, de mentionner le nom de M. Gaston Nolin, fils de M. F. Nolin, meublier. Puisse-t-il ne pas nous en tenir compte attendu que nous nous empressons de réparer cet oubli.

M. Gaston Nolin donnera un numéro de chant. C'est un jeune homme qui chante très bien, et son concours sera certainement très précieux pour compléter le succès du prochain récital de Mademoiselle Paradis.

### ACQUITTE

Vendredi dernier, en Cour des Sessions à Montréal, M. René Aumais, de cette ville, un jeune homme sur qui pesait une accusation pour vol d'automobile, a été honorablement acquitté par le juge en chef Décarie.

Il a été prouvé hors de tout doute que M. René Aumais n'a eu absolument rien à faire avec ce vol de l'automobile en question dans cette cause.

## PERSONNEL

Mme Emilie Côté, institutrice à St-Ephrem d'Upton, qui était en visite à St-Hyacinthe à l'occasion de la vacance de Pâques, avec son neveu Henri Eloi, du Pensionnat Mont-St-Louis, Montréal, chez M. Henri Cadorette, est retournée à St-Ephrem continuer son enseignement.

Mlle Anny Dumontier, qui a passé la saison d'hiver en notre ville chez Mme Vve Téléphore Paradis de la rue Mondor, est retournée à Lévis.

## CONDOLEANCES

A une assemblée spéciale des Membres du Barreau de St-Hyacinthe, tenu au Palais-de-Justice, le mardi 13 avril 1920, et à laquelle étaient présents MM. Louis Lussier, V. Ernest Fontaine, J.-O. Beauregard, Gustave Chagnon et Th. Adélar Fontaine.

Sur proposition de Me V. Ernest Fontaine, secondée par Me J.-O. Beauregard, la résolution suivante a été adoptée :

Les Membres du Barreau de St-Hyacinthe ont appris avec un vif chagrin la mort de leur distingué confrère Monsieur A.-O. Rondeau, arrivée à Marieville où il exerçait sa profession.

Ils se plaisent à déposer sur la tombe du défunt la témoignage de leur admiration pour la manière dont il a toujours rempli ses devoirs au cours de sa carrière professionnelle, et de leur estime et affection confraternelles.

Les Membres du Barreau prient la famille en deuil de bien vouloir agréer le témoignage de leur sympathie la plus profonde et la plus sincère.

Copie de cette résolution devra être transmise à la famille et publiée dans les journaux de St-Hyacinthe.

Extrait du Régistre des délibérations du Barreau de St-Hyacinthe.  
Th. Adélar Fontaine,  
Secrétaire-Trésorier.

## ASSEMBLEE ANNUELLE

L'assemblée annuelle de la Halle au Beurre et Fromage, pour le district de St-Hyacinthe aura lieu samedi prochain, le dix-sept courant, à deux heures de l'après-midi. Les intéressés sont priés d'être présents.

## FEU MME JOHN DUFOUR

C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris et que nous communiquons à nos lecteurs la triste nouvelle de la mort de Mme John Dufour, née Albina Rousseau décédée jeudi, 15 du courant, à l'âge de 41 ans.

La défunte laisse pour déplorer sa perte, plusieurs parents, son époux et plusieurs jeunes enfants. M. John Dufour a les meilleures sympathies de tous dans le deuil cruel qui le frappe.

Les funérailles de Mme John Dufour auront lieu samedi matin, 17 avril, à l'église Cathédrale, à 9 heures. Le convoi funèbre partira de la demeure de M. J. Dufour, 2 rue Cascades, à 8.45 heures. Parents et amis sont cordialement invités d'assister à ces funérailles.

## A DRUMMONDVILLE

Nos amateurs du Cercle Dramatique Frontenac, qui, tout récemment, nous donnaient une excellente soirée dramatique avec *L'Anarchiste* et *La Meilleure Part* seront à Drummondville dimanche, 18 du courant, pour y interpréter les mêmes pièces.

Nous souhaitons que leur succès à l'étranger soit aussi grandiose que celui qu'ils ont obtenu au Théâtre Corona.

Nos amateurs, à Drummondville joueront dans le soubassement de l'église.

De même qu'il y a plusieurs types de figures

De même il y a plusieurs sortes de dents

Les dentistes d'autrefois employaient n'importe quelle dent dans n'importe quelle bouche.

Aujourd'hui le SPECIALISTE pour dentistes, mesure votre figure et établit le type et vous donne nécessairement une dent naturelle.



VOILA NOTRE SECRET et nous vous garantissons satisfaction complète.

DENTIERS DE \$10.00 A \$100.00

TRAVAUX EN OR PUR  
De vrais bijoux à la portée de tous

DR A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE  
190 GIROUARD - ST-HYACINTHE

## A VENDRE

Magnifique Terre

Située dans le Vermont.

consistant de 500 acres, 150 acres en prairie de rivière, terre forte planche, pas de roche, et portant 125 bestiaux, maison moderne de 12 chambres, chambre de bain, fournaise dans la cave, belle grange, 140 x 45, étable en ciment, attachant 75 bestiaux avec l'eau courant devant eux, écurie 80 x 30, etc. toute bâtisse nouvellement améliorée et peinturée, située sur un chemin de l'Etat entre deux beaux villages, près du chemin de fer, église catholique et bien plaisante.

Le roulaire consiste de 45 vaches, un taureau enregistré, 15 taures de deux ans, 6 taures d'un an, 12 veaux 5 chevaux, cochons et volailles et tous outils nécessaires comprenant tracteur, machine à traire, chargeur pour foin, semoir à patates, engin à gazoline, étendeur à fumer et tous autres outils. Prix \$30,000, \$8,000 comptant.

Ecrivez pour notre liste de bonne terre, et toutes grandeurs et tous prix.

CHAUSSE & ROBILLARD,  
BURLINGTON, Vt.

## Un Remède contre la Dyspepsie

M.D. prescrit: "Toute personne souffrant d'une indigestion prononcée ou de constipation peut se guérir en prenant de 15 à 30 gouttes d'Extraits de Racines après chaque repas et au coucher. Ce remède est vendu par les pharmaciens sous le nom de Sirop Caraffil de la Mère Selgel." Procurez-vous le véritable. 50c. et \$1.00 la bouteille.

# THEATRE CORONA

DIMANCHE, 18 AVRIL, EN MATINEE ET SOIREE

ENID BENNETT

DANS

TROIS ASSOCIES  
(Partners Three)

Production qui a obtenu un très beau succès dans tous les grands théâtres de l'Amérique. Pièce qui réjouit le cœur. Enid est superbe dans le rôle principal. Elle est assistée par de véritables artistes.

Magnifique Comédie.

4ième épisode de la série Les Aventures de Ruth

LUNDI ET MARDI, 19 ET 20 AVRIL

Le Bon Vieux Farceur

(The Gay Old Dog)

GRANDE PRODUCTION SPECIALE. Pièce adaptée à l'écran par MADAME SYDNEY DREW et tirée d'une belle histoire très populaire. Cette production surprend et fait le délice du public par sa richesse en plaisanteries et ses scènes pathétiques.

Belle Comédie

14ième épisode de la série Smashing Barriers

MERCREDI, 21 AVRIL

TETE ROUSSE

(RED HEAD)

Production tout à fait charmante figurant la délicieuse

ALICE BRADY

dans un rôle qui attire la sympathie de tout le monde.

Une fille peut-elle se fiancer et se marier dans l'espace de cinq minutes, ensuite gagner le respect et l'amour de son mari? Tête Rousse accomplit ce tour. Venez voir cette intéressante pièce.

Superbe Comédie

6ième épisode de la série The Black Secret

Matinées: Tous les SAMEDIS et DIMANCHES

La Machine Agricole Nationale,

Limitee.,

MONTMAGNY, P. Q. CANADA

SOYONS CANADIENS AVANT TOUT!

Conservons notre place au soleil et marchons vers notre indépendance économique;

RAFFERMISSONS NOTRE EMPIRE INDUSTRIEL

Travaillons! Produisons! La grande humiliation nationale que nous fait subir la dépréciation de notre change doit faire place à la fierté que nous donnera le réveil de nos activités.

A nos ouvriers, donnons du travail; à nos cultivateurs, des marchés à notre pays, le secours de nos ressources, de nos intelligences et de nos bras.

S'il est vrai que le capital n'a de valeur qu'en autant qu'il produit, EMPLOYONS-LE A FAIRE GRANDIR LES ENTREPRISES QUI SONT LE GAGE DE NOS LIBERTES.

Or l'une de nos plus remarquables industries est

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE Limitee.

Fondée avec un capital de \$4,000,000.00, jouissant d'une longue expérience dans les travaux du fer et de l'acier, disposant d'une main d'oeuvre experte et d'ateliers absolument modernes.

Cette industrie emploiera des milliers d'ouvriers canadiens, et fabriquera tous les instruments de la ferme, et nombre d'autres machines.

Aidez-la à grandir, soit en lui réservant vos commandes, soit en achetant ses obligations.

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE Ltée.,  
MONTMAGNY, P. Q., CANADA,